

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°31 - Juillet - août 2022

Le magazine

TRANSITION EN ACTIONS

La gestion des milieux
aquatiques

ILS FONT LE TERRITOIRE

La Touche-Bouilly
au petit trot

DOSSIER

S'évader près
de chez soi...



Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Pour ce numéro d'été de votre magazine Val d'Ille-Aubigné, le choix a été fait de donner une large place à la pause estivale.

Ainsi le dossier rappelle et peut donner des idées pour permettre de découvrir ou redécouvrir, notre territoire sur une journée ou plusieurs

jours. En complément des très nombreux circuits de petite randonnée, les sentiers de grande randonnée (GR 37 et 39) traversent aussi nos hameaux et notre campagne et mettent en valeur la qualité et la beauté de nos paysages de bocage et notre patrimoine local.

Pour toutes celles et ceux qui aiment la chasse au trésor, plusieurs circuits de géocaching sont actifs sur le Val d'Ille-Aubigné, à Guipel, à Saint-Symphorien, à Saint-Germain-sur-Ille. Pour élargir les possibilités, un quatrième circuit a été mis en place au Domaine de Boulet à Feins.

Comme chaque été, du 4 au 22 juillet, la navette Mobi'Futée permettra de rejoindre gratuitement le domaine de

Boulet depuis les 19 communes, avec réservation obligatoire jusque la veille 17h00.

Dans ce magazine vous trouverez également un focus sur la gestion des milieux aquatiques rappelant leur rôle dans la reconquête de la qualité de l'eau et l'importance de les préserver.

Et tout particulièrement en cette période d'été où notre département d'Ille-et-Vilaine est placé en alerte sécheresse, il importe d'avoir à l'esprit que nous avons l'obligation collective de veiller aux économies d'usage d'eau potable.

En vous souhaitant bonne lecture et une agréable pause estivale.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Conseil communautaire du 10 mai 2022 à Andouillé-Neuville

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot. Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.
Crédit photos : Joseph Villiermet, Adobe Stock, Simon Bourcier, CMA Bretagne, Yves Bigot - Impression : TPI - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. Tirage : 16 500 exemplaires.
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Juillet 2022.



 ENVIRONNEMENT

La passerelle de La Plousière rénovée

Située à proximité du canal d'Ille-et-Rance à Guipel, la passerelle de la Plousière a été entièrement refaite par l'équipe du chantier d'insertion du Val d'Ille-Aubigné. L'ouvrage a été rénové avec du bois d'œuvre local, abattu sur des parcelles de la Région Bretagne situées le long du canal, puis transformé par la scierie mobile de Bretagne, à Saint-Aubin d'Aubigné. Les planches en châtaignier, issues de ce bois, ont été utilisées pour le platelage. Le bois de la structure – châtaignier pour les poutres et sapin Douglas pour les rampes – a été fourni par la scierie.

Trois autres passerelles ont également été installées sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné - une sur le giratoire de Cap Malo à La Mézière et deux autres sur le circuit de randonnée de la Normandière à Guipel.



Opération jus de pommes

Depuis 2015, le Val d'Ille-Aubigné met en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers pour valoriser les pommes en jus.

Le principe est simple : les propriétaires font don des pommes qu'ils ne récoltent pas aux associations qui viennent les ramasser. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire.

Les associations utilisent les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions.

Le Val d'Ille-Aubigné se charge de mettre en relation les participants pour une production équitable d'un jus de qualité.

Vous possédez un verger mais n'avez pas le temps de récolter les pommes ? Vous êtes une association intéressée par la démarche ?

Contactez le Val d'Ille-Aubigné au tél. : 02 99 69 86 03 ou thomas.pelerin@valdille-aubigne.fr



Joseph Villiermet

LES OISEAUX

Le martinet noir (*Apus apus*)

Signes distinctifs : le martinet noir est facilement reconnaissable à ses très longues ailes en forme de faucille, sa couleur uniformément noire et ses cris stridents.

Taille : 40 à 50 cm d'envergure.

Observation : dans les villes et villages, l'espèce s'observe à partir de mi-avril et jusqu'en juillet. A la mi-juillet, l'espèce quitte les villes pour rejoindre l'Afrique.

Anecdote : l'espèce ne se pose jamais au sol hormis les femelles durant la couvaison. Les martinets réalisent des micro-siestes en vol.

Pour écouter son chant, scannez le QR-Code ci-dessus.

MOBILITÉ

Votre rendez-vous transports

Les Rendez-vous solutions transports se poursuivent. Venez faire entretenir votre vélo, échanger avec les acteurs de la mobilité présents autour de chez vous et (re)découvrir les services à votre disposition :

- Le 1^{er} juillet à Guipel, place Duine, 16h-19h30 ;
- Le 8 juillet à Saint-Médard-sur-Ille, place de la mairie, 16h-19h30 ;
- Le 13 septembre à Montreuil-sur-Ille, place de la mairie, 16h-19h30 ;
- Le 14 septembre à Saint-Aubin-d'Aubigné, place des halles, 16h-19h30 ;
- Le 21 septembre à Sens-de-Bretagne, place de la mairie, 16h-19h30 ;
- Le 22 septembre à Melesse, place du marché, 10h-13h.

► + **d'infos** : <https://www.valdille-aubigne.fr/deplacements/les-rendez-vous-solutions-transports/>



Une navette gratuite pour le domaine de Boulet

Du 4 au 22 juillet, la navette communautaire Mobi Futée vous permet de rejoindre le domaine de Boulet à Feins gratuitement depuis les 19 communes du territoire.

Ce service fonctionne quatre jours par semaine - lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les départs se font à partir de 13h, les retours à partir de 17h. La liste des arrêts est consultable sur www.valdille-aubigne.fr. Les réservations sont obligatoires jusqu'à 17h la veille du départ au tél. : 02 99 69 86 86 ou via le formulaire disponible sur www.valdille-aubigne.fr/navette. Le Val d'Ille-Aubigné vous contactera le matin par téléphone pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune. Le service est mis en place à partir de deux personnes dans la limite de trois passages de la navette à l'aller et au retour.

► + **d'infos** : mobilites@valdille-aubigne.fr ; tél. : 02 99 69 86 86.



TOURISME

Cet été à la maison du canal d'Ille-et-Rance

- Bal et feu d'artifice, fest deiz, concours de pêche et palets, jeux en bois 23 et 24 juillet ;
- Un dimanche au canal : apéro offert par la commune, pique-nique collectif, animations variées, 7 août ;
- Balade patrimoine au canal et du théâtre de poche, Cinéma plein air, 17 et 18 septembre ;
- Concert des Sales gosses avec la Péniche spectacle, 24 septembre ;
- Fête des châtaignes, 23 octobre.

En juillet et août, la Maison du canal propose des balades patrimoine le jeudi à 14 h ainsi que des balades le long du canal accompagnées d'ânes sur réservation à 10 h 00.

► + **d'infos** : www.maisonducanal.bzh ; tél. : 02 99 45 48 90. La Maison du canal d'Hédé est ouverte tous les jours de juillet à novembre (10h-13h ; 14h-18h puis 14h-18h à partir de septembre)

TRANSITION

Éolien : vers une trajectoire désirable

Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET), la Communauté de communes a pour ambition de produire autant d'énergie qu'elle en consomme, en développant notamment la production d'énergies renouvelables, éolien compris. Dans la perspective d'un développement éolien clair, concerté et harmonisé, une démarche de charte encadrant le développement des projets éoliens territoriaux sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné a été validée le 14 juin dernier. Elaborée avec l'aide du syndicat départemental de l'énergie (SDE 35) et de Taranis, réseau des énergies citoyennes en Bretagne, cette charte précisera collectivement le « mode d'emploi » éolien sur le territoire.

Un nouveau circuit de géocaching au domaine de Boulet

Vous aimez les chasses aux trésors ? Plusieurs parcours de géocaching sont actifs sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné :

- 🌀 « La Plouisière c'est rigol'eau » à Guipel
- 🌀 « La course aux miracles » à Saint-Symphorien
- 🌀 « Du haut à l'eau » à Saint-Germain-sur-Ille

Cet été, un quatrième parcours est mis en place au domaine de Boulet avec la collaboration de l'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine. Pour jouer, rien de plus simple. Il vous faut un smartphone pour télécharger l'application « Trésors de Haute-Bretagne », des chaussures de marche... et un bon sens de l'observation ! Accessible à tous, toute l'année, cette chasse aux trésors des temps modernes est gratuite, l'objectif étant de faire découvrir les plus beaux sites d'Ille-et-Vilaine en s'amusant.



En balade sur le GR37

De nombreuses boucles du Val d'Ille-Aubigné sont connectées au GR37, le sentier de grande randonnée de la Bretagne intérieure.

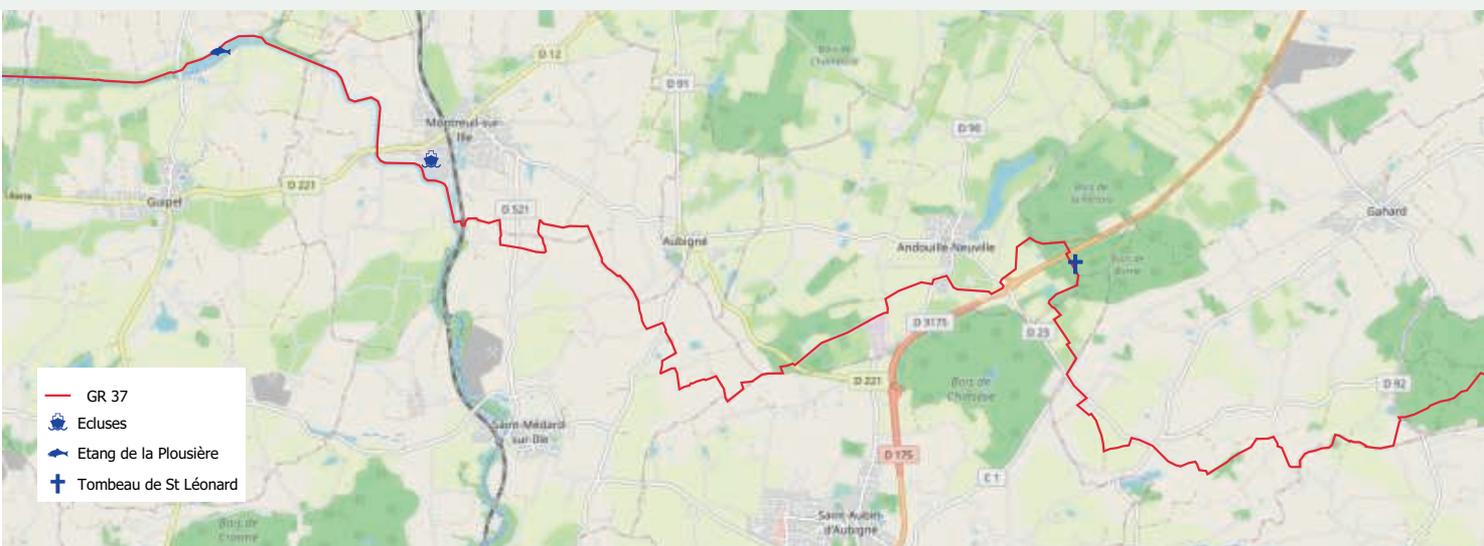
Profitez de l'été pour cheminer à votre rythme en profitant de la faune, de la flore et du petit patrimoine local. Bien des surprises vous attendent...

Le sentier de grande randonnée GR37 traverse le cœur de la Bretagne en 780 km, à partir du Mont-Saint-Michel jusqu'à Camaret-sur-Mer sur la presqu'île de Crozon. Il parcourt le Val d'Ille-Aubigné d'Est en Ouest depuis la commune de Gahard jusqu'à Guipel.

En suivant le GR37, vous croiserez les légendes de Saint-Léonard et les ofrandes foisonnantes sur son tombeau à

Andouillé-Neuville. Vous longerez le paisible canal d'Ille-et-Rance à partir de Montreuil-sur-Ille, ses écluses et son chemin de halage pittoresque ainsi que l'étang de la Plouisière. Vous profiterez du charme bucolique de la rigole de Boulet qui alimentait autrefois le canal.

Sur l'ensemble du territoire bretillien, le GR37 totalise 370 km qui peuvent se parcourir en 18 étapes de 16 à 24 km. Sans compter le GR 39 à l'est de notre territoire !



TRANSITION

Défi familles zéro biodéchet : c'est parti !

Quatre familles de Liffré, Montreuil-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille et Tinténiac vont bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'équipe prévention-économie circulaire du Smictom Valcobreizh. Elles vont pouvoir mesurer la réduction de leurs déchets grâce à la mise en place d'un composteur, en pesant leurs sacs d'ordures ménagères.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan

local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Objectif ? Démontrer que réduire ses déchets peut être simple, rapide, ludique et à la portée de tous. Le SMICTOM s'est fixé pour objectif de réduire de 30 % le volume d'ordures ménagères produit localement d'ici 2027 - soit 46 kg de moins par habitant par an.

► + d'infos : www.valcobreizh.fr



S'adapter au changement climatique

Pour faire face aux impacts du changement climatique en cours, le Val d'Ille-Aubigné est engagé dans une trajectoire de transition écologique et énergétique depuis plusieurs années.

La Communauté de communes dispose déjà d'une étude de vulnérabilité au changement climatique et d'un plan d'actions, élaborés dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Lauréate d'un appel à projets ADEME - Région Bretagne, la collectivité renforce son action sur l'adaptation au

changement climatique, en ciblant l'étude des îlots de chaleur. Bien identifié dans les grandes villes, le phénomène reste à explorer dans les centres urbains de petite taille.

Pour savoir si le Val d'Ille-Aubigné y est aussi confronté, des capteurs de températures et des stations météo vont être installés en différents points stratégiques du territoire pour collecter des données, en partenariat avec la Maison la consommation et de l'environnement (MCE) de Rennes et l'université de Rennes 2.



Projet Alimentaire Territorial

BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Défi foyer à alimentation positive



Dans le cadre de son Projet alimentaire territorial (PAT), le Val d'Ille-Aubigné met en place un Défi foyer à alimentation positive en lien avec la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE).

Organisé de septembre 2022 à février 2023, ce défi vise à promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité, en accompagnant des foyers volontaires sans augmenter leur budget alimentaire.

Deux équipes, composées d'une structure relais et d'une dizaine de foyers, seront formées pour cette première édition. Tout au long du défi, les foyers seront invités à relever leurs achats alimentaires et participer à des ateliers - nutrition, cuisine, visite de fermes...

Seul, en couple, jeune ou moins jeune, avec ou sans enfant, si l'idée vous intéresse, inscrivez-vous par mail.

- Maud Desmas, Maison de la consommation et de l'environnement : maud.desmas@mce-info.org ; tél : 02 99 30 50 13
- Maxime Lefort, Val d'Ille-Aubigné : maxime.lefort@valdille-aubigne.fr ; tél. : 06 42 83 38 47.



TOURISME

S'évader près de chez soi...

Et si vous profitez de l'été pour partir en vacances... à côté de chez vous ? Prenez le temps de (re)découvrir votre territoire en mode sport, zen ou culture. Nous avons imaginé pour vous la semaine détente idéale et 100% locale.

LUNDI

Tout baigne !

Le domaine de Boulet ? Les Rennais se passent l'adresse sous le manteau quand il fait trop chaud en ville. Mais préférez le maillot de bain pour vraiment en profiter !

Blotti dans un écrin de verdure classé Natura 2000, le site est le plus vaste plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine (153 h). Confirmés ou débutants, vous pourrez pratiquer l'activité nautique de votre choix en toute sécurité, en mode stage, cours particulier ou location : kayak, dériveur, paddle, planche à voile, catamaran... Très fréquentée en été, la plage de sable est la promesse d'une baignade rafraîchissante... et surveillée pour les plus petits.

Dans son prolongement, un sentier d'interprétation (1,5 km) aménagé sur un ponton avancé sur l'eau vous permettra de faire connaissance avec la faune et la flore singulières du domaine, en particulier ses oiseaux emblématiques, ainsi que les usages culturels et historiques du lieu. Le



tout nouveau parcours de géocaching (6 km) est le bon prétexte pour pousser un peu plus loin la balade en faisant le tour de l'étang, à l'ombre.

Si vous souhaitez y passer la nuit, rien de plus facile. Le camping 3 étoiles du domaine propose une trentaine d'emplacements et quelques hébergements insolites, en particulier des huttes en bois pour jouer les Robinson !

MARDI

Au fil de l'eau

C'est la colonne vertébrale naturelle du territoire. En vert et bleu, le canal d'Ille-et-Rance est le point de ralliement de nombreuses balades. Sortez les vélos : les enfants pédalent sans se fatiguer, loin des voitures.



Autour du site de la Plousière, à Guipel, un drôle de cube de bois et une exposition de photos grand format rappellent que le canal se prête bien à l'art contemporain. Un circuit de géocaching démarre sur le parking.

Comptez ensuite 14 km pour rejoindre Saint-Germain-sur-Ille où vous attendent une exposition photo grand format et une autre cache géocaching à découvrir.

De retour sur vos pas, accordez-vous une pause à Montreuil-sur-Ille. Les plus courageux oseront le petit crochet jusqu'à l'étang de Feins en passant par la rigole du Boulet. Pour le plaisir bien mérité de se baigner à nouveau !



MERCREDI

Bonne pêche

On reprend les vélos et le chemin de halage. Direction Hédé. Au bord de l'eau se trouve la Maison du canal d'Ille-et-Rance. Inscrite dans le site exceptionnel des onze écluses, construite à l'ère napoléonienne, la maison éclusière de la Madeleine s'est refait une beauté l'été dernier. Son petit musée retrace la construction et la vie du canal à travers une collection de photos, maquettes, documents d'archives et objets sur 200 ans d'histoire fluviale.

En route, vous croiserez la Maison pêche et nature d'Ille-et-Vilaine, située dans la maison éclusière de la Pêchetière. Lieu d'accueil et d'information, l'endroit propose tout au long de la saison des stages découverte.



PAROLE D'ÉLUE

Ginette Eon-Marchix, vice-présidente en charge du tourisme

« Le canal d'Ille-et-Rance, le domaine de Boulet et les sentiers de randonnées sont les atouts touristiques majeurs de notre territoire. Ce sont autant d'idées de balade à faire en famille, à tous les âges. Le tourisme vert, ciblé sur les activités de nature et de plein air est notre ligne

de développement. Elle profite à tous les habitants mais elle séduit aussi les visiteurs qui viennent d'un peu plus loin pour naviguer entre Rennes, Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel.

En quelques années, la fréquentation du canal a beaucoup progressé. Pour

Un autre spot très couru des pêcheurs est le moulin de Bray, à Vieux-Vy-sur-Couesnon. Vingt-cinq postes de pêche sont aménagés autour de ce plan d'eau privé et arboré où la truite est reine.

Un peu plus loin, un sentier découverte effectue une jolie boucle de 1,7 km en traversant les ruines des mines de Brais, rattrapées par la végétation, nichées à flanc de côteaux. Il y a un siècle, on y exploitait les filons de plomb argentifère, de zinc et de pyrite. Un chemin secondaire grimpe jusqu'à l'oratoire à la Vierge pour admirer la vallée. Le spot du pont de Brais est l'un des sites d'escalade les plus élevés de Haute-Bretagne.

JEUDI

Folklore local

Brocéliande n'est pas la seule forêt peuplée de légendes. A l'entrée d'Andouillé-Neuville, le bois de Borne héberge le tombeau de Saint-Léonard aux abords tapissés de fleurs et d'ex-votos. Lieu d'un culte populaire depuis 1867, on dit le saint très sensible aux souhaits de réussite scolaire et de guérison. Garez-vous le long de la départementale pour découvrir ce site insolite.

Moins folklorique, le porche de l'ancienne église de Melesse constitue une autre pièce majeure du patrimoine architectural local. Sauvé une première fois de la démolition en 1885 lors de l'édification de l'église actuelle, puis une seconde fois en 2013 dans le cadre d'un projet immobilier, cet élégant porche Renaissance du début du XVI^e siècle a été déplacé et restauré dans les règles de l'art. Admirez ses sculptures et bas-reliefs finement travaillés avant d'aller faire un tour au marché, au pied de l'église. Jusqu'à trente commerçants sont fidèles au rendez-vous selon les saisons.

Après la galette saucisse, une petite escapade sur les hauteurs de Saint-Symphorien vous fera découvrir la fontaine de l'Ecuellée, renommée pour guérir miraculeusement les jeunes enfants malades. Une chouette balade (3 km) dans les sous-bois vous y conduira.



accompagner ce mouvement, nous allons rouvrir deux maisons éclusières et développer les activités nautiques au bord du canal. Une carte touristique des offres de loisirs ainsi qu'un annuaire des hébergements touristiques pour valoriser les gîtes et les maisons d'hôtes sont à l'étude ».



VENREDI

À loisir

Il pleut ? Ça arrive parfois, même en Bretagne. Heureusement, il y a Cap Malo. La méga zone commerciale de La Mézière, destination familiale pour le shopping, les loisirs et les restaurants, est moins fréquentée l'été. Profitez-en. Vous pourrez y passer la journée sans voir le temps filer.

Avec son aire de jeux de + 1000 m², le Gulli Parc fera plaisir aux plus petits jusqu'à douze ans. Avec les copains, réservez un terrain de foot 5 indoor sous la grande halle du centre UrbanSoccer ou faites la course au karting sur un circuit de 600 m avec double passage en tunnel et virage relevé pour pimenter l'expérience.

Adapté à tous les âges, toutes les envies, Cap Malo compte aussi un parc de trampoline (New Jump), un complexe cinéma (Méga CGR), un simulateur de chute libre (Air Fly) et un bowling. Vous concluez agréablement la soirée en poussant la chansonnette sous les lights du Musikam, le plus grand karaoké de France !

SAMEDI

Tout terrain

Après l'escapade urbaine commerciale, retour au grand air. Et si vous preniez votre VTT pour muscler les mollets ? Toutes les boucles pédestres balisées du Val d'Ille-Aubigné sont accessibles aux vélos. Mais cinq circuits sont plus particulièrement destinés aux cycles tout terrain.

Le plus costaud (35 km) relie Feins et Guipel en 2h30 avec 400 m de dénivelé autour de l'étang du Boulet, du canal d'Ille-et-Rance et du bois de Cranne. Le circuit de Gahard à travers le bourg et ses nombreux hameaux (24 km) est une autre option sinueuse et technique, agréablement fraîche sous les frondaisons de la forêt domaniale de Saint-Aubin du Cormier.

En soirée, rejoignez l'aire naturelle de camping de Saint-Médard-sur-Ille pour une nuit reposante mais pas comme les autres, sous tente, en caravane ou en camping-car. A proximité du bourg et des commerces, idéalement située en bordure du canal, l'aire est équipée de sanitaires, de douches, de tables de pique-nique, de branchements électriques et... de box vélos ! Un saisonnier est présent en matinée et en soirée.

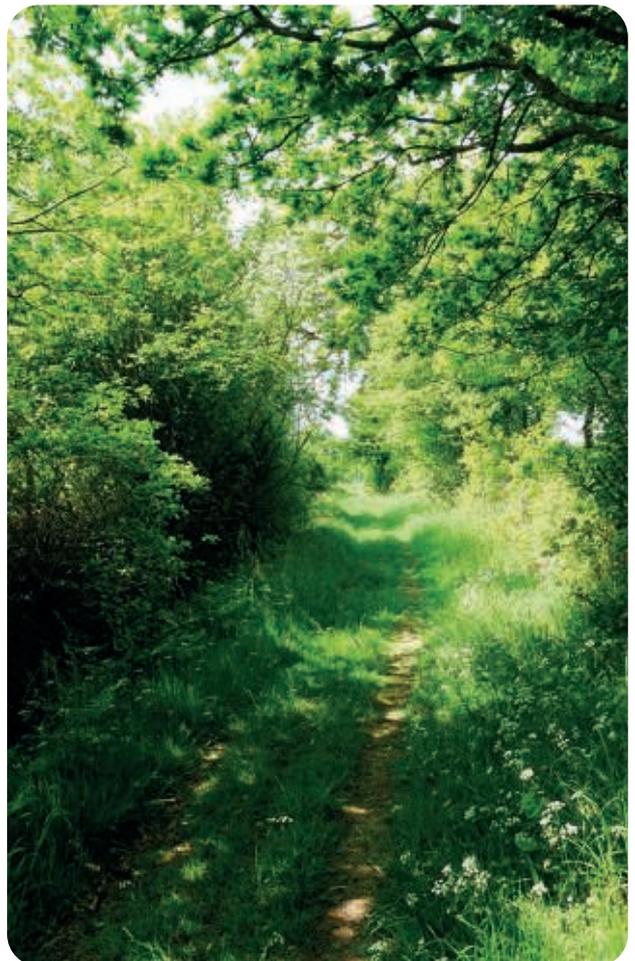
DIMANCHE

De bon pied



Une dernière randonnée pour conclure la semaine ? Difficile de faire un choix parmi les 32 sentiers répertoriés dans le Val d'Ille-Aubigné. Depuis Montreuil-le-Gast, le sentier de la Fosse du loup (18,7 km) est l'un des itinéraires les plus longs. Pour les mordus bien entraînés en priorité.

A vélo, une autre balade originale consiste à faire le tour des arbres remarquables du territoire, répertoriés sur <https://arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr>. Chênes, platane, orme... A vous de composer votre circuit librement en profitant des quatre boucles de vélo-promenade qui traversent le bocage. Tous les itinéraires sont à retrouver sur www.valdille-aubigne.fr/deplacements/les-itineraires-cyclables





ILS FONT LE TERRITOIRE

La Touche-Bouilly au petit trot

Adepte de l'écurie active, le poney club de Saint-Aubin-d'Aubigné soigne ses pensionnaires. Une démarche distinguée par le label Equures pour le respect de l'environnement et du bien-être animal.

Dans les vertes prairies, les chevaux broutent au soleil d'été. En troupeau paisible comme avant. Parmi eux se trouvent D'Artagnan l'étalon, Vicky la championne et Gargamel le doyen, toujours flanqué de son âne. Cette année, quatre poulains sont venus grossir les rangs du centre équestre, installé depuis 2011 sur les terres d'une exploitation laitière. Thierry Denis s'occupe des vaches. Sa femme Julie Geldreich bichonne les chevaux.

À dos de poney

Pas moins de 80 bêtes composent le bataillon. Presque exclusivement des poneys français de selle. À chaque âge son modèle. « L'initiation commence vers 3 ans, détaille la monitrice. Les enfants jusqu'à 9 ans montent des Shetland. Les plus grands

grimpe sur des doubles poneys ». Quelques chevaux font aussi le bonheur des adultes.

Le mercredi, le samedi et tous les soirs de la semaine, le poney club hennit de plaisir à l'entraînement. Le centre équestre compte presque 300 licenciés. « Après les confinements successifs, on a senti un besoin très fort de nature, d'activité au grand air ». Des enfants de maternelle, des haltes-garderies viennent souvent se frotter au crin des poneys. L'an dernier, le centre a reçu la Segpa du collègue Armand Brionne. « Le cheval révèle les timides et calme les hyperactifs ».

Comme en liberté

La ferme pratique l'élevage à petite dose pour renouveler ses effectifs. Elle accueille des chevaux de propriétaires en pension et des chevaux de course en reconversion, « sympathiques mais pas assez rapides ». Avec les enfants, la compétition est au programme mais sans pression. Julie défend une approche éthologique de l'équitation, ciblée sur les besoins naturels de l'animal : « Le rapport au cheval n'est pas une simple relation utilitaire ».

Le club apprivoise "l'écurie active", un concept venu d'Allemagne, basé sur le respect des besoins fondamentaux du cheval, de son bien-être physique et émotionnel. « A l'état sauvage, les chevaux vivent en troupeau, se déplacent toute la journée pour boire, manger et jouer avec leurs copains ».

Julie a donc aménagé un paddock de 4 000 m², parcouru de cheminements stabilisés, pourvu d'un grand dortoir sur paille, de râteliers dispatchés aux quatre coins. Un automate délivre des rations individualisées, reproduisant le mode d'alimentation naturel du cheval en liberté qui mange de petites quantités tout au long de la journée.

« Une puce à la patte permet à la machine de reconnaître chaque animal, de le nourrir selon ses besoins ». Les installations neuves sont calibrées pour trente chevaux.

Peu de boxes, un harnachement adapté, du foin produit sur place, l'eau de pluie pour arroser la carrière... En récompense de ses efforts, le poney club de la Touche-Bouilly a décroché le label Equures. Une première en Ile-et-Vilaine. Deux grands manèges sont en cours de construction. Les cavaliers évolueront au sec, protégés par une toiture photovoltaïque.



La gestion des milieux aquatiques

Les syndicats mixtes des bassins versants du Meu, de la Flume, de l'Ille et de l'Illet ont été dissous pour intégrer l'établissement public Eaux & Vilaine.

Mais en quoi consiste la gestion des milieux aquatiques ?



Après la pluie, Julien Larcher tend sa perche dans le ruisseau de l'Andouillé, à **Saint-Médard-sur-Ille**. Le technicien prélève un échantillon d'eau. Le laboratoire y détectera la présence éventuelle de pesticides, de nitrates, de phosphore et de matière organique. Une fois par mois, Eaux & Vilaine sonde huit points de suivi à l'ouest du bassin versant de la Vilaine. La reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques (rivières, zones humides...) est la raison d'être de l'établissement public auquel adhère le Val d'Ille-Aubigné. En Ille-et-Vilaine, seules 3% des masses d'eau sont en bon état écologique selon la définition de l'Union européenne.



La qualité des eaux se traite d'abord en amont, en sensibilisant les agriculteurs, les industriels, les communes mais aussi le grand public et les scolaires aux bonnes pratiques.

Ici à **Melesse**, un panneau d'information explique le bien-fondé de la gestion différenciée des espaces verts mise en pratique dans la commune. « *Quand l'usage des produits phytosanitaires recule, la biodiversité progresse y compris dans les milieux aquatiques où ruissellent les eaux de pluie* ».



Dans ce champ à **Vignoc** coulaient au milieu deux rivières. Lesquelles furent ensuite déplacées, recalibrées, rectifiées pour les besoins de l'agriculture.

Après trois mois de travaux, reconnectés aux zones humides, les ruisseaux de la Villouyère et de Moncel ont regagné leur lit d'origine en fond de vallée. Carole Fouville, animatrice territoriale, commente : « *En retrouvant leur fonctionnement naturel, leurs méandre et du débit, ils sont redevenus un habitat favorable à la vie aquatique* ».

Avec la pollution aux pesticides, la morphologie des cours d'eau demeure l'autre grand point noir des masses d'eau en Bretagne.

Eaux & Vilaine épaula les agriculteurs qui franchissent le pas du désherbage mécanique. Ici dans un champ de maïs à **Guipel**. La herse étrille, la houe rotative font du très bon travail sans contaminer les sols ni les rivières comme le glyphosate. « *Mais il faut savoir précisément quand passer, à quel stade de culture. Les agriculteurs ont d'abord besoin d'être rassurés* ». L'établissement public accompagne une trentaine d'exploitants chaque année.





Maxime Caroff

ILS FONT L'ÉCO

Gripsure s'accroche au bois

Filiale d'une entreprise britannique, l'entreprise de La Mézière produit des lames de terrasse antidérapantes. Un marché de niche qui s'exporte vers l'Europe entière.

Dans le monde de la construction, le bois s'impose comme le matériau biosourcé de référence, y compris en extérieur. Mais dans les contrées humides, le bois a un défaut principal : il est glissant par temps de pluie. On ne s'étonnera pas que l'entreprise Gripsure soit née outre-Manche, en Cornouailles. Pour sortir les sentiers côtiers du comté de la boue. Créée en 2004, inquiète des effets du Brexit, l'entreprise britannique s'est dupliquée en Bretagne en 2021 afin de conquérir les marchés français et allemands. Trois salariés assurent désormais une partie de la production à La Mézière.

Pierre et résine

Sur de grandes lames de terrasse rainurées, la PME injecte une résine époxy de

son cru, saupoudrée d'un agrégat pierreux, en quartz ou en bauxite. Ce sont ces lames habillées d'un revêtement antidérapant que l'on foule dans les écoles, les musées, les gares ou les centres commerciaux, sans craindre la chute. Pour les parvis, les passerelles ou les toits-terrasses, Gripsure en produit de toutes dimensions avec une grande liberté de création graphique si nécessaire. En neuf ou en rénovation, l'entreprise traite petits et grands chantiers sans distinction mais exclusivement avec les professionnels de la construction – architectes, promoteurs, collectivités, entreprises BTP et négociants en matériaux. La gare de Pau, le jardin botanique du Luxembourg, les cages d'escalier du centre ancien de Rennes... C'est Gripsure. La rampe PMR de la crèche de la Mézière ? C'est aussi elle. En 2021, la PME a produit 180 000 m de linéaire antidérapant pour un chiffre d'affaires avoisinant 1 M€.

Un marché compliqué

Côté approvisionnement, l'entreprise sollicite de très nombreuses essences - du chêne local au bois exotique brésilien, en

passant par le pin rouge scandinave ou le mélèze slave. « *Notre seule exigence est le taux d'humidité. Nous ne pouvons travailler que des bois très secs* », explique Maxime Caroff, son directeur. Sauf que le marché du bois est « *un joyeux bazar* », chahuté par la pénurie et l'inflation causées par le covid, la reprise économique mondiale puis la guerre en Ukraine. « *On peut garantir des volumes si l'on s'y prend six mois à l'avance minimum. Pour les prix, c'est impossible* ».

Pour autant, Gripsure s'en sort très bien. « *Notre marché est une niche mais notre terrain de jeu est immense, particulièrement en Belgique, en Allemagne, en Suisse et en Autriche* ». Les perspectives de développement sont jugées « excellentes » : les JO de Paris 2024 font rentrer de nombreux contrats. Deux recrutements sont prévues à La Mézière, à la production et au développement commercial. L'entreprise britannique qui possède déjà une licence de production au Japon aimerait se développer sous franchise en Norvège, en Australie et aux USA. Car la pluie - quand elle tombe - mouille partout pareil.



Ça bouge dans les zones d'activité

ZA de la Bourdonnais

8 600 m² ont été commercialisés pour deux projets d'implantation, un village d'entreprises et une société d'équipement en matériels paramédicaux. Ces deux projets devraient générer la création d'une trentaine d'emplois en plus des vingt emplois déjà existants.

ZA Ecoparc de Haute Bretagne

Un nouveau lot de 880 m² a trouvé preneur auprès d'Olivier Grosjean, artisan fromager. Dans un futur laboratoire de 150 m², celui-ci s'associe à Nicolas Pot pour développer un outil de travail leur permettant d'atteindre progressivement la production de 18 tonnes par an (150 000 litres de lait). Le duo souhaite se rapprocher des lieux de collecte et atteindre l'autonomie énergétique dans la conception de leur bâtiment.

Une équipe renouvelée au PAE

Adeline Marquet a pris ses fonctions de conseillère emploi - formation en février 2022 en remplacement de Lilia Yazidi, désormais conseillère en insertion sociale et professionnelle à l'épicerie solidaire et sur le chantier d'insertion intercommunal.

Pour rappel, le PAE a pour vocation de favoriser la reprise d'emploi et d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement. Les conseillères emploi formation du PAE accueillent, informent, orientent et accompagnent les personnes en recherche d'informations sur l'emploi, la formation, l'insertion, l'orientation et la reconversion professionnelle.

Deux sites pour les rendez-vous : Cap Malo, avenue du Phare du Grand Jardin à Melesse et place des Halles à Saint-Aubin d'Aubigné.
Tél. : 02 99 55 42 42 ou 02 23 22 21 81.

Des bureaux disponibles à Emergence

La Communauté de communes propose à la location des bureaux meublés de 18 m² au sein de l'hôtel d'entreprises Emergence, à l'Ecoparc d'Andouillé-Neuville. Les locaux sont proposés pour une durée maximale de location de trois ans sous la forme d'un bail dérogatoire. Ils sont destinés aux porteurs de projet qui lancent leur activité ou aux entreprises en phase de développement.

Le site bénéficie d'un accès rapide à la métropole rennaise, d'un cadre de travail préservé et de supports de travail adaptés : la fibre optique, une grande salle de réunion, un espace détente...

Depuis son ouverture en 2018, l'hôtel d'entreprises Emergence a déjà accueilli une douzaine d'entreprises.

► + d'infos : service développement économique, tél. : 02 99 69 86 84.



Le CODEVIA

Instance participative de réflexion et de débat, le conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné (Codevia) est composé de citoyens et citoyennes engagé-e-s et indépendant-e-s.

Ensemble, ils et elles :

- apportent une expertise citoyenne pour éclairer l'action publique
- font émerger des idées et imaginent des projets au profit du territoire et des habitant-e-s
- relaient et soutiennent les initiatives citoyennes

En 2022, la Communauté de communes a sollicité le Codevia pour participer au comité des partenaires de la mobilité ainsi qu'au bilan de mi-parcours du plan local de l'habitat. Mais le Codevia s'est aussi emparé de sujets majeurs pour le développement du territoire et le mieux vivre des habitants comme l'alimentation durable, la démocratie locale, la société inclusive...

Retrouvez les actions et contributions du Codevia sur www.valdille-aubigne.fr/codevia



► Comment participer ?

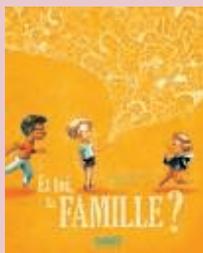
Vous souhaitez nous rencontrer, nous rejoindre, proposer des thèmes de travail ? Contactez-nous : codevia@valdille-aubigne.fr - 02 99 55 53 36



À vos agendas

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Et toi, ta famille ?

I. De Haes, C. Bellière, Alice Jeunesse, 2021
Dans une cour d'école, des enfants souhaitent jouer au papa et à la maman. Mine de rien, c'est plus compliqué qu'il n'y paraît car chacun occupe une situation familiale différente. Il faut donc adapter les règles. Un album sur la diversité familiale, tout en douceur et drôlerie.



Plein gris

M. Brunet, Pocket Jeunesse, 2021
Au cœur d'une tempête, une croisière vire au cauchemar. L'auteur nous plonge dans un huis clos où les rancœurs et les secrets d'une bande d'amis refont surface. Ils ont pris la mer à cinq et ils reviennent à quatre. Un roman haletant et glaçant.



Le premier jour du printemps

N. Tucker, éditions les Escales, 2022
Dans ce premier roman, éprouvant, l'auteur emporte le lecteur dans un récit sur deux époques. Peut-on pardonner l'impardonnable ? Comment se reconstruire après un tel acte ? L'écriture est précise et révèle des émotions contradictoires qui ne laissent pas indifférent.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr pour découvrir les animations proposées par le réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné cet été :

- **L'atelier des histoires** avec son exposition et ses boîtes à histoires dans plusieurs bibliothèques ;
- « **A vos pinceaux et vos crayons !** », présentation de documents sur la peinture, exposition de tableaux de Fêt'arts à la bibliothèque de Guipel ;
- **Lectures d'albums, ateliers land art et LSF** avec la Cie des 10 doigts à la médiathèque de La Mézière, le 21 juillet ;
- **Bricolothèque** à la médiathèque de Langouët ;
- **Café littéraire** le 5 juillet (18h45) à la médiathèque de Montreuil-le-Gast et cabane « La forêt la nuit » tout l'été.
- **Partir en livre**, le 13 juillet (15h-18h) à la bibliothèque de Saint-Aubin d'Aubigné ;
- **Exposition** des œuvres réalisées lors des **cours de dessin de Korazon** à la bibliothèque de Saint-Médard-sur-Ille ;
- **Exposition des photos du spectacle Slam** avec OCUS à la bibliothèque de Saint-Germain-sur-Ille.

► + **infos** : www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne
ou tél. : 02 99 69 86 89 ;
helene.gruel@valdille-aubigne.fr

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

La « Seigneurie » des habitants au Val d'Ille-Aubigné

Toutes les communes ou presque avaient leurs « Seigneuries » ou « Signories (signorices) » autrement dit leurs sobriquets ou surnoms. L'origine provient du Moyen-âge où les prénoms des seigneurs étaient suivis du nom de leurs terres par analogie avec les noms de terre que les nobles ajoutaient à leur nom patronymique.

« C'était une signorie que les aotrs y'avaient donné »
C'est un sobriquet que les autres lui avaient donné
-Le petit Matao, Régis Auffray

Ces surnoms ont été popularisés par les conscrits aux XIX^e et début XX^e siècle par les batailles verbales qu'ils se renvoyaient comme autant d'injures.

- **Andouillé-Neuville** : *Andouilleu* ;
- **Aubigné** : *Aoubigneu* ;
- **Feins** : les *Caquaires* de caquer : écraser, meurtrir, pincer. *Je caque des coques de cerise* : j'écrase les noyaux de cerise ;
- **Gahard** : *G'hard*, les *Malpropres*, les *Marmoutiers*, les gens qui maugréent ou marmonnent, les *Luhards* ou *Luants*, surnom aussi donné pour Cardroc et Vendel, venant du gallo les *luhans* : les braconniers. La forêt domaniale toute proche est propice à ce genre d'activités illicites ;
- **Guipel** : les *pouches neires* ou *pouches naires* (sacs noirs). A l'origine le terme poche s'applique à un grand sac de toile qui sert à transporter diverses marchandises. Les Guipellois étaient surnommés ainsi à cause du nombre important de charbonniers qui y vivaient ;
- **Melesse** : *M'lesse* ;
- **La Mézière** : les *Léhonniars* du mot lehon : confiture de cerise. Jadis dans les courtils de ferme, on trouvait des cerisiers.
- **Montreuil-le-Gast** : *Montreu l'Gâ* ou les *Léhonniars* comme à La Mézière ;
- **Montreuil-sur-Ille** : *Moutreu* ;
- **Mouzé** : *Mouazeu* ou les *Prodhommes* ;
- **Saint-Aubin-d'Aubigné** : *Saint Aoubin* ;
- **Saint-Gondran** : les *Galetiers*, (littéralement : tuiles à galettes et par extension : fabricants de galettes ;
- **Saint-Médard-sur-Ille** : *St M'dard* ;
- **Saint-Symphorien** : *Saint Phoryen* ou les *Hecs* ou *Hèches* à *galettes*, littéralement : petites claies en bois où l'on pose les galettes une fois faites ;
- **Sens-de-Bretagne** : *San* ;
- **Vignoc** : les *Mangeoux* ou *Manjous d'Navyaux*, mangeurs de navets ;



Pour les communes de **Langouët**, **Saint-Germain-sur-Ille**, **Vieux-Vy-sur-Couesnon**, nous n'avons retrouvé aucune trace de signorise. A vous de nous l'indiquer par mail : guy.castel@free.fr

Guy Castel et Lionel Henry,
association Bas Champ

On peut aussi lire sous la plume de Claude et Michèle Bourel (*Le gallo dénâché*) les comptines suivantes :

Les *gâs* de Betton chantent : *Les filles de Melesse n'ont ni tétons ni fesses.*

Riposte des *gâs* de Melesse : *Ce sont les filles de Betton qui n'ont ni fesses ni tétons.*

Les enfants des environs de Tinténiac psalmodiaient :

« *Tinténia et Quoubéria* (Québriac), *Hédeu* (Hédé), *Gévezeu* (Gévezé), *Lanhouet* (Langouët), *Langan*, *La Chapeulle* et *Sin Gondran*, *Cadro'* (Cardroc), *les l's* (les lffs), *La Baüssaine* est vis-à-vis ; et *Saint-Bériou* (St Briec-des-lffs), *quest diqu'à d'ssous : tout ça s'ent 'bitte* (s'entre-touche) et *les bique, bique - bouc, bouc, bouc* ».

Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr, nous les diffuserons dans les pages du magazine.



L'Ille-et-Vilaine est placé en **ALERTE SÉCHERESSE**

Encadrement des usages de l'eau potable à compter du 24 mai 2022



PARTICULIERS INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- La vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées (de plus d'1m³)
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures



COLLECTIVITÉS INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures
- Le fonctionnement des douches de plage
- Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public
- L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h
- Les contrôles techniques périodiques, purge, test poteau sauf nécessité de service



INDUSTRIE INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures
- Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public
- L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h

→ Adaptation de la consommation d'eau des différents process relatifs aux usages industriels.
Réduction de 5% de la consommation hebdomadaire moyenne de l'année hors période de sécheresse



AGRICULTURE INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures